

TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,

le 4 juin 1946.

Le Comité spécial de la radiodiffusion se réunit à 10 h. 30 du matin, sous la présidence de M. R. Maybank.

M. le PRÉSIDENT: Messieurs, en ouvrant la séance, je dois vous faire part de ce qui s'est passé à la réunion au cours de laquelle le comité du programme a été institué. Nous étions convenu, à la dernière séance, qu'il y aurait un comité du programme. Ses membres n'avaient pas été nommés, mais on me confia la tâche de les désigner sur la recommandation des divers partis. Le comité a donc été formé et comprend MM. Knight, Hansell, Fleming, McCulloch, Beaudoin, Mullins et moi-même. Nous nous sommes réunis et le comité du programme qui se présente à vous est d'avis qu'autant que nous puissions en juger à l'heure actuelle, le meilleur moyen de procéder serait de faire à l'aide d'exposés la revue des deux dernières années. Ces exposés seraient présentés par le ministre et les directeurs de la Société. Le comité du programme croit que diverses personnes intéressées désireront probablement comparaître devant le Comité et présenter un exposé des faits concernant telle ou telle question; il conviendrait peut-être d'entendre ces messieurs après la présentation des exposés susmentionnés. D'autre part, nous jugerons peut-être qu'il vaut mieux entendre définir la politique de la Société avant de recevoir les délégations, mais, de toutes façons, le comité du programme a pensé qu'on devait entendre en premier lieu un exposé de l'activité passée, ensuite les délégations, puis une déclaration de politique. Toutefois quand à ces deux derniers articles du programme, on préférera peut-être en intervertir l'ordre.

Le comité du programme ne fait qu'une seule autre recommandation: il propose que nous nous réunissions régulièrement le mardi à 10 heures 30, quitte à augmenter au besoin le nombre des séances. Telles me semblent les seules recommandations pratiques que le comité ait à offrir actuellement. Je ne les ai pas rédigées sous la forme d'un rapport; j'imagine qu'elles font partie du compte rendu à présent que je vous les ai énoncées. Acceptez-vous ces recommandations? (Les recommandations sont adoptées).

Le secrétaire a attiré mon attention sur une autre question. M. Smith et d'autres membres ont demandé à la dernière séance que l'on produise certaines pièces documentaires. On a répondu que le secrétaire mettrait tout en œuvre pour se les procurer. Si j'ai bonne mémoire, monsieur Smith, vous désiriez obtenir les documents à compter de 1924, les rapports et autres pièces de ce genre. Voici où nous en sommes à cet égard: le service de distribution ne dispose d'aucune copie de procès-verbaux qui remontent aussi loin. L'imprimeur du roi n'en a pas non plus. La bibliothèque dispose d'une série des procès-verbaux de tous les comités qu'elle conserve à titre de référence, et nous pouvons obtenir des exemplaires des procès-verbaux aux dates de la présentation des rapports définitifs. Il n'a pas encore été possible de recueillir suffisamment d'exemplaires de chacun des rapports désirés et la chose semble improbable, mais, pour ce qui a trait à la Loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936, les statuts et règlements de Radio-Canada et les rapports annuels, nous avons les pièces et nous pouvons vous les remettre quand vous le voudrez. Mais il est impossible de se procurer pour distribution générale un bon nombre de documents.

M. SMITH: Si nous ne pouvons pas nous les procurer, tout est dit, mais du moins donnez-nous les pièces disponibles.